

des Princes &c. Fevrier 1718. 93

destinée pour la Ville de Lisbonne, entr'autres cent vingt sept mil pièces d'or fabriquées, dix-sept cens soixante & dix sept Caisses, & dix mille cens soixante & seize demies caisses de sucre, deux mille huit cens soixante-quatre rouleaux de tabac; trente-trois mille cinq cens soixante-neuf cuirs, quatre mille huit cens soixante quinquaux de bois de Bresil, trois cens quatre vingt quatorze douzaines de Cozeyras, deux cens soixante & douze dents d'Elephant, & cent vingt mille quatre cens Oytavas. On a appris par ceux qui sont revenus de ce voyage qu'on avoit aussi découvert nouvellement une mine d'or au Bresil, de laquelle on espéroit tirer un produit considerable.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **N**OUS fimes mention dans le Journal de Janvier dernier p. 41. d'un Arrêt du Parlement de Paris qui défend l'impression d'un Acte d'Appel du Cardinal de Noailles, qui avoit été rendu public contre l'intention de ce Prelat, qui ne defavoüe néanmoins pas cet Ecrit; l'une & l'autre de ces pièces m'ayant été communiquées, je les insererai ici, étant persuadé qu'elles seront bien reçues. Après l'Acte d'Appel on trouvera l'Arrêt qui a été rendu sur les conclusions des Gens du Roi. Ces deux écrits doivent être lûs avec attention & reflexion.